



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : AVENANT (N°928) DE MISE A DISPOSITION DES SALLES POLE DOCUMENTAIRE ET BERLIOZ, A L'ASSOCIATION « ENSEMBLE MUSICAL FURIANTE » A TITRE PAYANT

DÉCISION N° DM-24-190
EN DATE DU 25 JUIN 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Ensemble Musical Furiante », représentée par sa Présidente, Inès MATHLOUTHI, et domiciliée, chez Monsieur Jean Claude Belfiore, 27 rue Vergniaud, 75013 PARIS, d'organiser des répétitions dans la salle Pôle documentaire, le 16 décembre 2023 de 14h00 à 18h00 et dans la salle Berlioz, les dimanches 5 et 26 mai 2024 de 10h00 à 18h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Ensemble Musical Furiante » représentée par sa Présidente, Inès MATHLOUTHI, et domiciliée, chez Monsieur Jean Claude Belfiore, 27 rue Vergniaud, 75013 PARIS, une convention de location de salle, pour un montant de 680 € TTC (six-cent-quatre-vingt euros) auxquels il faut ajouter 198,27 € TTC (cent-quatre-vingt-dix-huit euros et vingt-sept centimes) au titre des frais de gardiennage supplémentaire entraînés par la venue de l'utilisateur, afin d'organiser des répétitions dans la salle Pôle documentaire, le 16 décembre 2023 de 14h00 à 18h00 et dans la salle Berlioz, les dimanches 5 et 26 mai 2024 de 10h00 à 18h00 ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240625-lmc1H11918H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/06/2024
Date de Publication : 25/06/2024